

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29/01/2021

### **Suivi mensuel des prestations de solidarité pendant la crise sanitaire : édition de janvier 2021**

*Dans le contexte actuel de crise sanitaire, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie chaque mois un tableau de suivi des prestations de solidarité, réalisé avec le concours des organismes gestionnaires de ces prestations. Cette publication vise à rassembler et mettre à disposition les données mensuelles disponibles les plus récentes et à éclairer les effets de la crise sanitaire, y compris à l'échelle des territoires, sur l'évolution de la pauvreté en France. Ce tableau fournit des informations sur les effectifs nationaux et départementaux des allocataires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de la prime d'activité, des aides au logement et des bénéficiaires de la Garantie jeunes. Son contenu est amené à évoluer au cours des publications, à la fois en termes d'indicateurs et de prestations considérées<sup>1</sup>. À l'occasion de cette édition de janvier du tableau de suivi des prestations, la DREES publie également, dans sa collection Dossiers, un éclairage plus structurel sur les conditions de logement des bénéficiaires de revenus minima garantis.*

#### **En novembre 2020, le nombre d'allocataires du RSA se maintient à un niveau élevé par rapport à la situation avant le premier confinement**

Fin novembre 2020, 2,08 millions de foyers perçoivent le revenu de solidarité active (RSA), soit une augmentation de 8,3 % par rapport à novembre 2019, alors que le nombre d'allocataires était proche de 1,9 million de janvier 2017 à février 2020. En hausse à la suite du premier confinement, du fait de la détérioration de la situation économique, la croissance en glissement annuel<sup>2</sup> des effectifs du RSA se stabilise à un niveau élevé depuis le

---

<sup>1</sup> Les données sur les bénéficiaires de l'accompagnement associé à la Garantie jeunes n'ont pas été actualisées depuis la publication de décembre 2020. Cependant, ont été ajoutées des données nationales et départementales jusqu'en mai 2020 sur le nombre de jeunes bénéficiant de l'allocation associée à la Garantie jeunes.

<sup>2</sup> La croissance en glissement annuel un mois  $m$  est le taux de croissance entre l'effectif du mois  $m-12$  et celui du mois  $m$ .

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

mois de juillet (autour de 8 %). Le deuxième confinement n'entraîne pas de hausse fin novembre de la croissance annuelle des effectifs.

### **Les effectifs de la prime d'activité repartent à la hausse après une baisse à l'issue du premier confinement**

Fin novembre 2020, 4,52 millions de foyers bénéficient de la prime d'activité, soit une légère hausse de 1,2 % en un an. Les effectifs ont légèrement augmenté durant le premier confinement (+1,4 % entre février et mai 2020) puis ont diminué à l'issue de celui-ci (-3,7 % entre juin et août 2020). Depuis, les effectifs repartent à la hausse (+3,3 % entre août et novembre).

### **Une stagnation des effectifs de l'AAH depuis août 2020**

Fin novembre 2020, 1,20 million de personnes<sup>3</sup> bénéficient de l'AAH, soit une augmentation de 1,4 % en un an. Si la hausse des effectifs de l'AAH est une tendance constatée sur le long terme, elle était plus forte entre janvier et août 2020 (+3,5 %) qu'entre les mêmes mois des années précédentes. En revanche, depuis août, les effectifs stagnent.

### **La hausse des effectifs des allocataires d'une aide au logement se poursuit**

Fin novembre 2020, 6,51 millions de foyers<sup>4</sup> perçoivent une aide au logement. Alors que le taux de croissance en glissement annuel était négatif chaque mois depuis octobre 2018 (compris entre -1,3 % et -0,4 %), signe d'une lente baisse des effectifs, il est nul en avril 2020 (+0,1 %) et redevient positif en mai (+0,5 %). Il augmente continuellement depuis pour atteindre +2,5 % en novembre. Les effectifs de novembre 2020 sont les plus élevés de la période 2017-2020.

### **Après une forte hausse à l'issue du confinement, le nombre d'allocataires de l'ASS diminue légèrement fin octobre**

Fin octobre 2020, le nombre d'allocataires de l'ASS indemnisés en fin de mois s'élève à 376 700 personnes, soit une hausse de 6,1 % par rapport à octobre 2019. Après une diminution continue depuis 2015, interrompue par le premier confinement, les effectifs de l'ASS sont repartis à la hausse entre mai et septembre 2020 (+11,2 %) avant de baisser légèrement en octobre (-1,0 % par rapport à septembre).

### **Encadré : Des conditions de logement toujours difficiles pour les bénéficiaires de revenus minima garantis**

À l'occasion de la mise en ligne de l'édition de janvier 2021 du suivi mensuel des prestations de solidarité, la DREES publie également dans la collection *Dossiers de la DREES* une analyse des conditions de logement des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité, réalisée à partir de son enquête de 2018 auprès des bénéficiaires de minima sociaux (enquête « BMS »). Fin 2018, 22 % de ces bénéficiaires ne disposaient pas d'un logement ordinaire autonome : 5 % ne vivent pas dans un logement ordinaire (ils vivent par exemple dans un établissement d'hébergement, une habitation mobile, une résidence pour personne âgée, pour personne handicapée, pour étudiant, etc.) et 17 % vivent dans un logement ordinaire mais qui n'est pas le leur (ils sont logés par un tiers ou hébergés par un proche). Quel que soit l'indicateur de mauvaises conditions de logement retenu,

<sup>3</sup> Cet effectif concerne uniquement le régime général (97 % des allocataires de l'AAH en décembre 2019).

<sup>4</sup> Cet effectif concerne uniquement le régime général (97 % des allocataires d'une aide au logement en décembre 2019).

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

les bénéficiaires de revenus minima garantis y sont davantage confrontés que l'ensemble de la population. En conséquence, les bénéficiaires de revenus minima garantis ont une opinion plus négative sur leurs conditions de logement. Ainsi, 13 % des bénéficiaires jugent leurs conditions de logement mauvaises (contre 6 % parmi l'ensemble de la population) et 44 % souhaiteraient changer de logement (22 % de l'ensemble), des chiffres stables par rapport à 2012.

### Téléchargez et visualisez les données :

Sur le site [data.drees](http://data.drees.fr), rubrique Pauvreté et exclusion, dossier « Données mensuelles sur les prestations de solidarité ».

### Précisions méthodologiques

Sauf pour la Garantie jeunes, les données qui portent sur les cinq derniers mois publiés sont provisoires et donc susceptibles d'être révisées dans les prochains mois. Dans certains cas, les données ont fait l'objet d'estimations de la DREES. Les effectifs ne sont pas corrigés des doubles comptes : par exemple, une personne qui bénéficie du RSA, de la prime d'activité et des aides au logement sera comptée à la fois parmi les allocataires du RSA, de la prime d'activité et des aides au logement.

### Pour en savoir plus :

> Cabannes, P.-Y., Calvo, M., Echegu, O. (2020, décembre). [Plus de 2 millions d'allocataires du RSA fin octobre 2020](#). DREES, *Études et Résultats*, 1175.

> Cabannes, P.-Y., Richet-Mastain, L. (dir.), Calvo, M. (coord.) (2020, septembre). [Minima sociaux et prestations sociales – édition 2020](#). Paris, France : DREES, coll. Panoramas de la DREES-social.

> Calvo, M. (2021, janvier). [Les conditions de logement des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité](#). DREES, *Les Dossiers de la Drees*, 73. Les indicateurs des conditions de logement, ventilés selon de nombreuses caractéristiques des bénéficiaires (sexe, âge, etc) sont disponibles dans l'espace [data.drees](http://www.data.drees.sante.gouv.fr) : <http://www.data.drees.sante.gouv.fr>

> Des données annuelles sur le RSA, l'ASS, l'AAH et la prime d'activité sont disponibles au niveau national et par département en série longue dans l'espace [data.drees](http://www.data.drees.sante.gouv.fr), rubrique Pauvreté et exclusion, dossier Minima sociaux, RSA et prime d'activité, sous-dossiers "Minima sociaux, données nationales par dispositif", "Minima sociaux, données départementales par dispositif", "RSA et prime d'activité, données nationales" et "RSA et prime d'activité, données départementales" : [www.data.drees.sante.gouv.fr](http://www.data.drees.sante.gouv.fr).

> Des données annuelles sur les aides au logement et la Garantie jeunes en série longue sont disponibles dans le Panorama de la DREES : « [Minima sociaux et prestations sociales - édition 2020](#) », fiches n°34 et 37

> CNAF (2020, novembre). [Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires du RSA](#). CNAF, *RSA conjoncture*, supplément exceptionnel lié à la Covid-19.

> CNAF (2020, novembre). [Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires de la prime d'activité](#). CNAF, *Prime d'activité conjoncture*, supplément exceptionnel lié à la Covid-19.

> Consulter les *open data* de la [Cnaf](#) et de [Pôle emploi](#) et la plateforme [PoEm](#) de la Dares.

### À propos de la DREES

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Insee et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis plus de 20 ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.

**Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques  
Bureau publications et communication**

Muriel Moisy  
Tél : 01 40 56 82 84  
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon  
75014 Paris